

**Conseil Municipal**  
**Lundi 21 octobre 2019**

Présents : Etienne CHATELON – Laurence VALLAT – Élisabeth VALLAT – Vincent THOMAS – Claire MEYER – Véronique LE GARS – Xavier MAINGUE

Pouvoirs : Agnès COURBON donne pouvoir à Etienne CHATELON – Patricia LEVEQUE donne pouvoir à Véronique LEGARS – Mathieu ROUSSEAUX donne pouvoir à Élisabeth LAFFONT

Désignation du secrétaire de séance : Claire MEYER

Compte rendu du conseil du 23 septembre 2019 : **Approuvé à l'unanimité.**

Un nouveau contrat enfance jeunesse 2019-2022 doit être mise en place avec la CAF, la MSA et la CCMP. Autorisation donnée à Mr le maire à signer ce contrat.

**Approuvé à l'unanimité.**

Groupement de commande pour les services ANC : un appel d'offres va être lancé pour le renouvellement de la gestion de l'installation de l'assainissement non collective.

**Approuvé à l'unanimité.**

- Valide le principe du groupement de commandes avec les autres communes du territoire de la CCMP,
- Valide la convention constitutive du groupement de commandes, et désigne la Commune de St-Julien-Molin-Molette comme coordonnateur,
- S'engage à transmettre au prestataire retenu un listing correct et à jour des installations à diagnostiquer,
- Désigne un membre titulaire Mr THOMAS Vincent et un membre suppléant Mr CHATELON Etienne pour la commission d'appel d'offre du groupement de commande
- Autorise le Maire à signer tous les documents concernant le groupement de commandes, et le marché de services,
- Sollicite les aides financières de l'Agence de l'Eau (RMC ou LB),

Programme 2020 coupe de bois : Vu l'état d'assiette transmis par l'ONF concernant les coupes 2020 :

- approuve l'État d'Assiette des coupes de l'année présenté,
- pour les coupes inscrites, précise que le mode de commercialisation des coupes de bois sera une vente avec mise en concurrence et sur pied,
  - pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité.

**Approuvé à l'unanimité.**

Questions diverses :

- Cérémonie du 11 novembre à 10h au monument aux morts
- CCAS Repas des anciens sera le 22 novembre à la salle le tilleul

**-Prochain conseil le 18 novembre 19H**